



Le Statut de l'élu rural

163 réponses

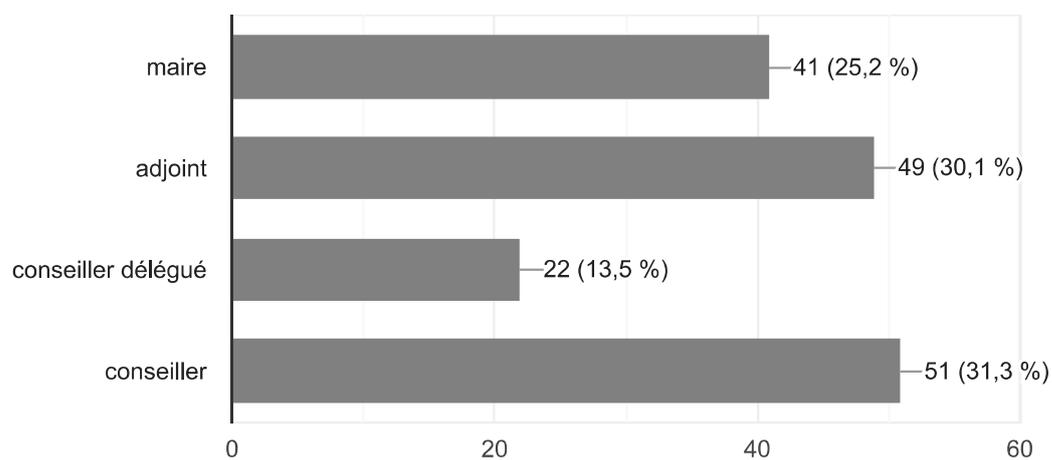
[Publier les données analytiques](#)

Pour mieux vous situer ?

Quelle est votre fonction ?

 Copier

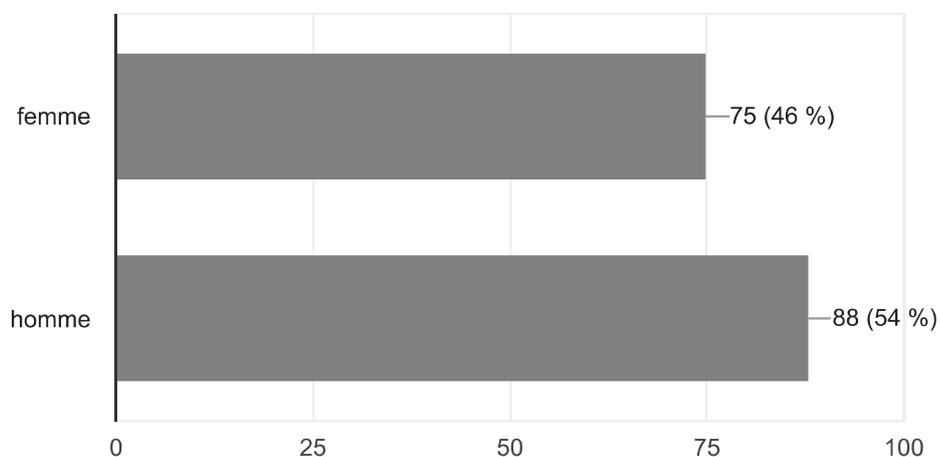
163 réponses



Quelle est votre sexe ?

 Copier

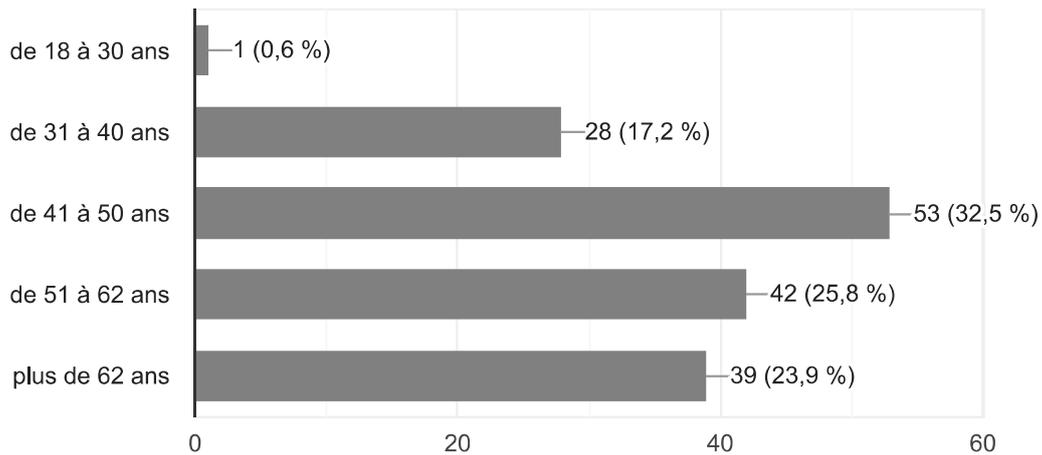
163 réponses



Quelle est votre âge ?

 Copier

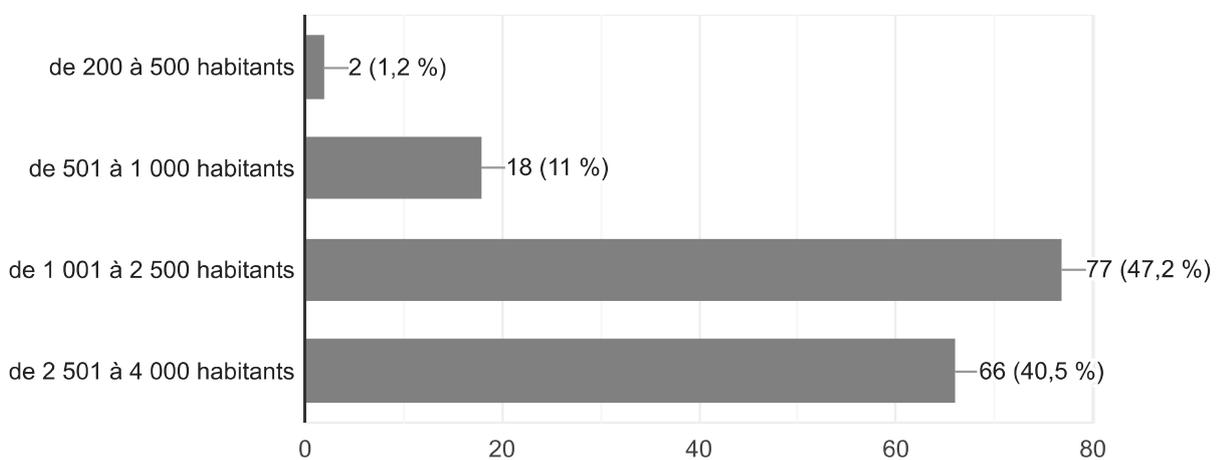
163 réponses



Quelle est la taille de votre commune ?

 Copier

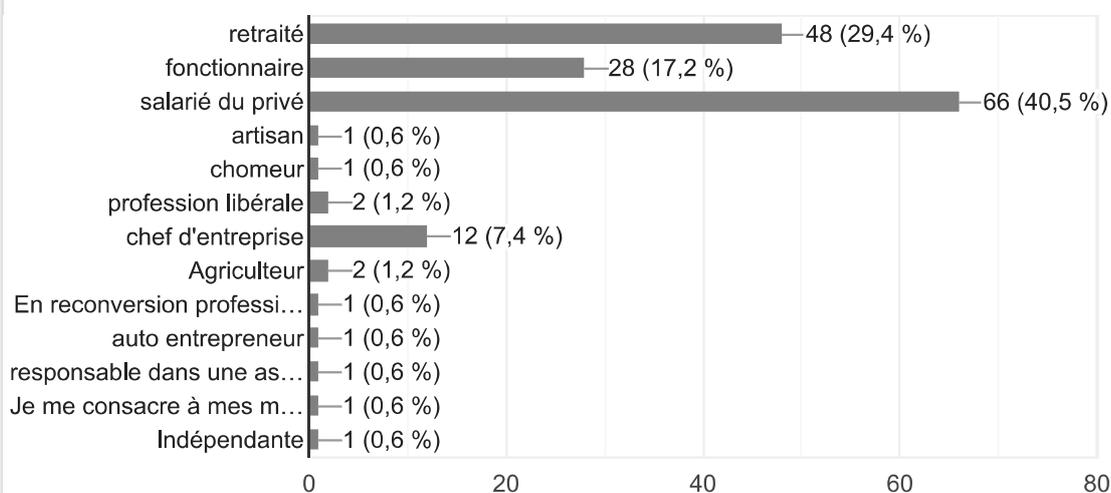
163 réponses



Quelle est votre situation professionnelle ?

 Copier

163 réponses



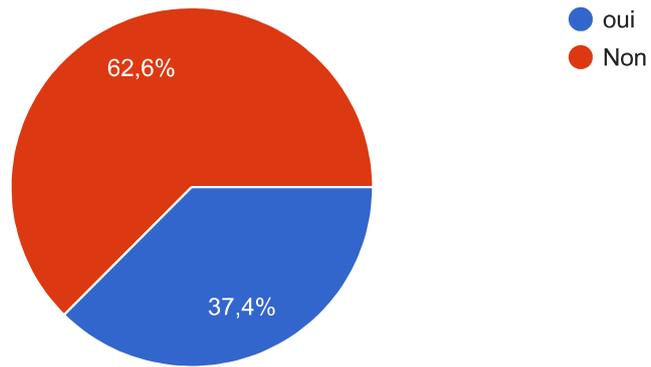
Les conditions matérielles de votre mandat



Pensez-vous être formé suffisamment pour remplir votre mandat ?

 Copier

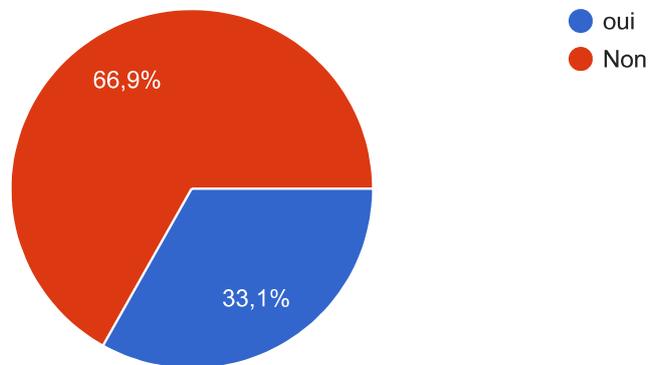
163 réponses



Avez-vous suivi des formations sur le mandat actuel ?

 Copier

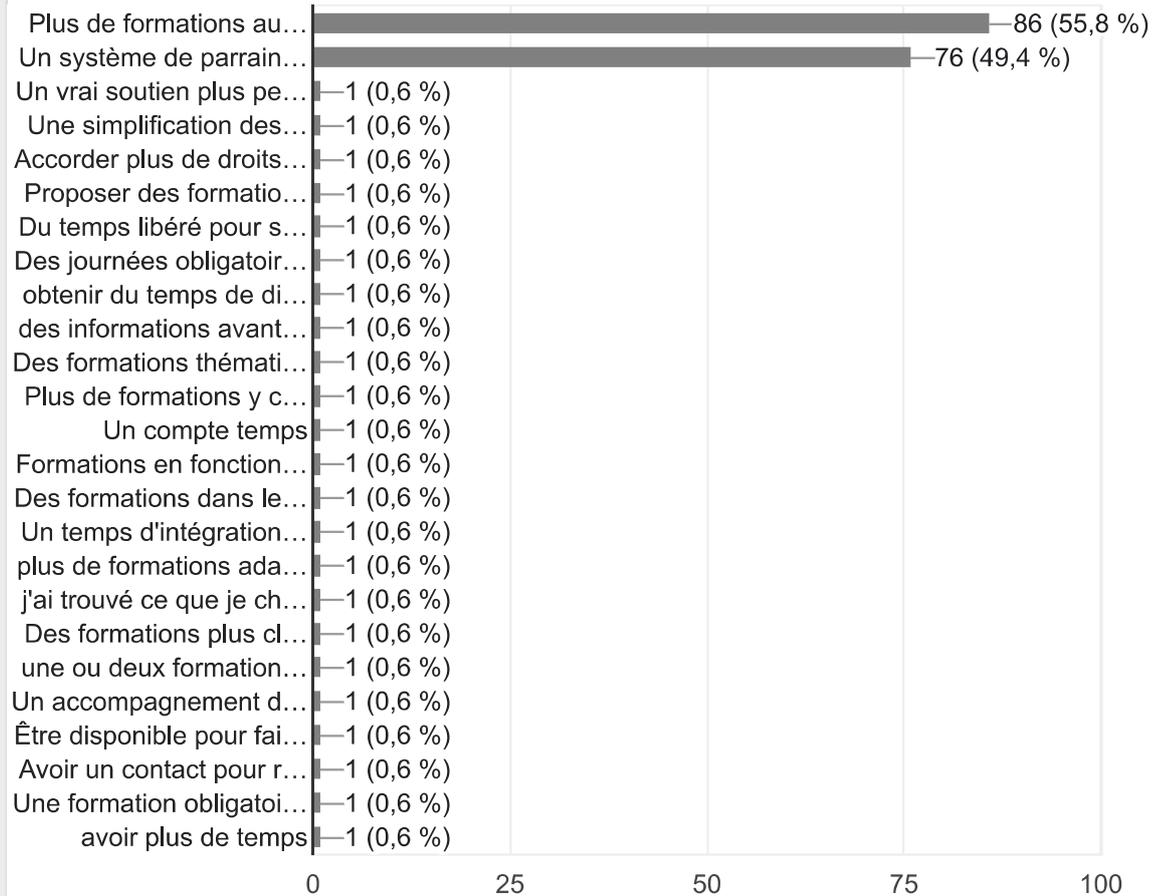
163 réponses



Quelles sont vos préconisations pour améliorer cet axe de formation

 Copier

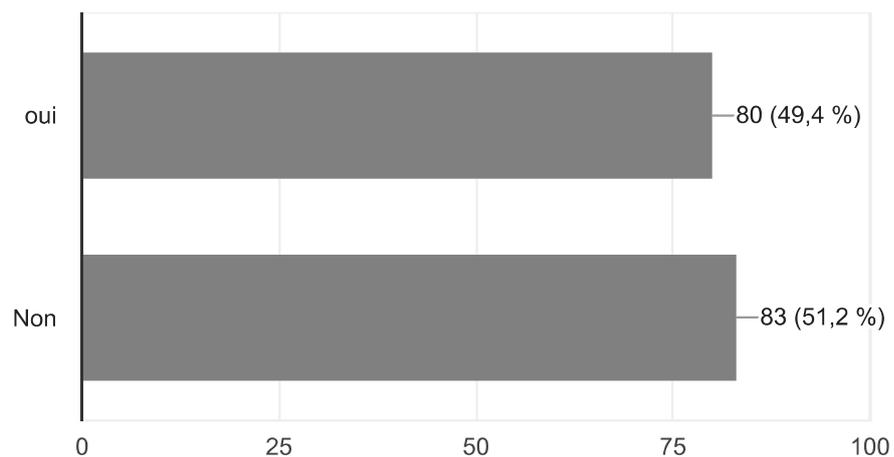
154 réponses



Avez-vous assez de temps pour remplir les missions de votre mandat ?

 Copier

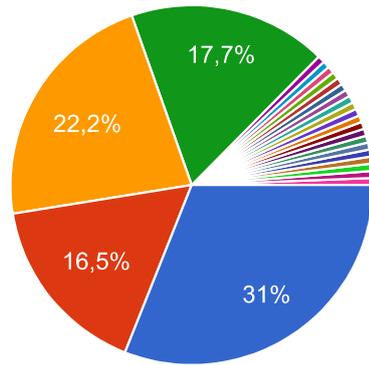
162 réponses



A combien de temps évaluez-vous votre besoin de temps pour mener à bien votre mandat ?

 Copier

158 réponses



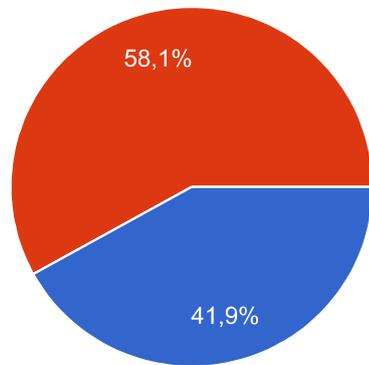
- Un quart temps
- Un tiers temps
- Un mi-temps
- Un temps complet
- un presque mi-temps à la mai...
- Un trois quart temps
- 4h semaines
- 1 journée/mois

▲ 1/3 ▼

Trouvez-vous vos indemnités actuelles suffisantes ?

 Copier

155 réponses

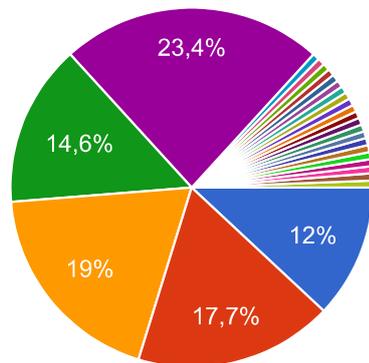


- oui
- Non

Quel serait le montant idéal de la compensation financière du temps passé pour remplir votre mandat ?

 Copier

158 réponses



- pas d'indemnités à percevoir...
- compenser à l'euro près mes...
- indemnités suffisantes à ne p...
- relavoriser les indemnités de...
- relavoriser les indemnités de...
- Parce que c'est l'ensemble d'...
- Le problème n'est pas le mê...
- Il faudrait augmenter seuleme...

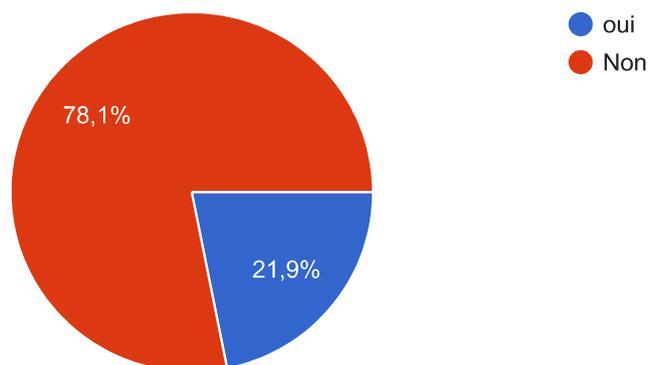
▲ 1/4 ▼



Savez-vous si l'exercice de votre mandat aura des incidences sur le montant de votre retraite ?

 Copier

160 réponses



Quelles seraient ces incidences ?

45 réponses

Je ne sais pas

Aucune

aucune

Complément CAREL

Augmentation d'un petit montant

Hausse de retraite

infimes

je n'y avais pas pensé

Valorisation

perte de cotisation retraite

Une perte du montant de ma pension de retraite, du fait de mes absences à mon travail, à cause du temps consacré au mandat.

Une petite retraite

Moins de cotisations, j'ai dû réduire mon temps de travail salarié pour pouvoir mener mon engagement

Aucunes

Sans incidence

Aucune idée

J'espère que ces droits à la retraite seront intégrés à temps complet dans le cadre de cette fonction

perte de droit au regard de l'âge d'émancipation auquel on va devoir aller travailler

Mon activité d'élu se fait en dehors de mon temps de travail donc retraite revalorisée

Peu d'incidence

aucune je suis retraitée



Pas d'incidence car je conserve mon travail à plein temps (mais avec la charge en plus !)

aucune puisque non rémunéré

Pas de chiffrage, mais je suis passé à mi-temps pour exercer mon mandat, et donc un impact sur les 25 années prises en compte dans le calcul retraite

aucune car je ne cotise pas

Une cotisation supplémentaire. Je précise cependant qu'au vu de la dernière réforme des retraites, et sans doute des suivantes, compte tenu de mon âge, de mon sexe (féminin) et de la durée de mes études supérieure, je ne suis pas sûre que j'aurais droit à une retraite, ou sinon très tardivement avec des cotisations sans doute dérisoires...

Point retraite ayant une indemnisation de 370 Euros par mois

Pas où peu de cotisations malgré le temps mis à profit de notre engagement.

Un petit plus, du moins je l'espère

baisse de mes droits retraite

Cotisation à l'Ircantec

???

Perte de cotisation

Le montant

Compensation indemnités retraite

Diminution des cotisations pour l'emploi dans le secteur privé.
Apport par les cotisations liées aux indemnités de mandat.

Cette mission en tant qu'élu peut elle avoir une incidence sur le nombre de trimestres requis?

zéro ou presque

elles comptent dans mes cotisations

aujourd'hui j'imagine une perte de retraite, car mon mandat prend sur mon temps de travail

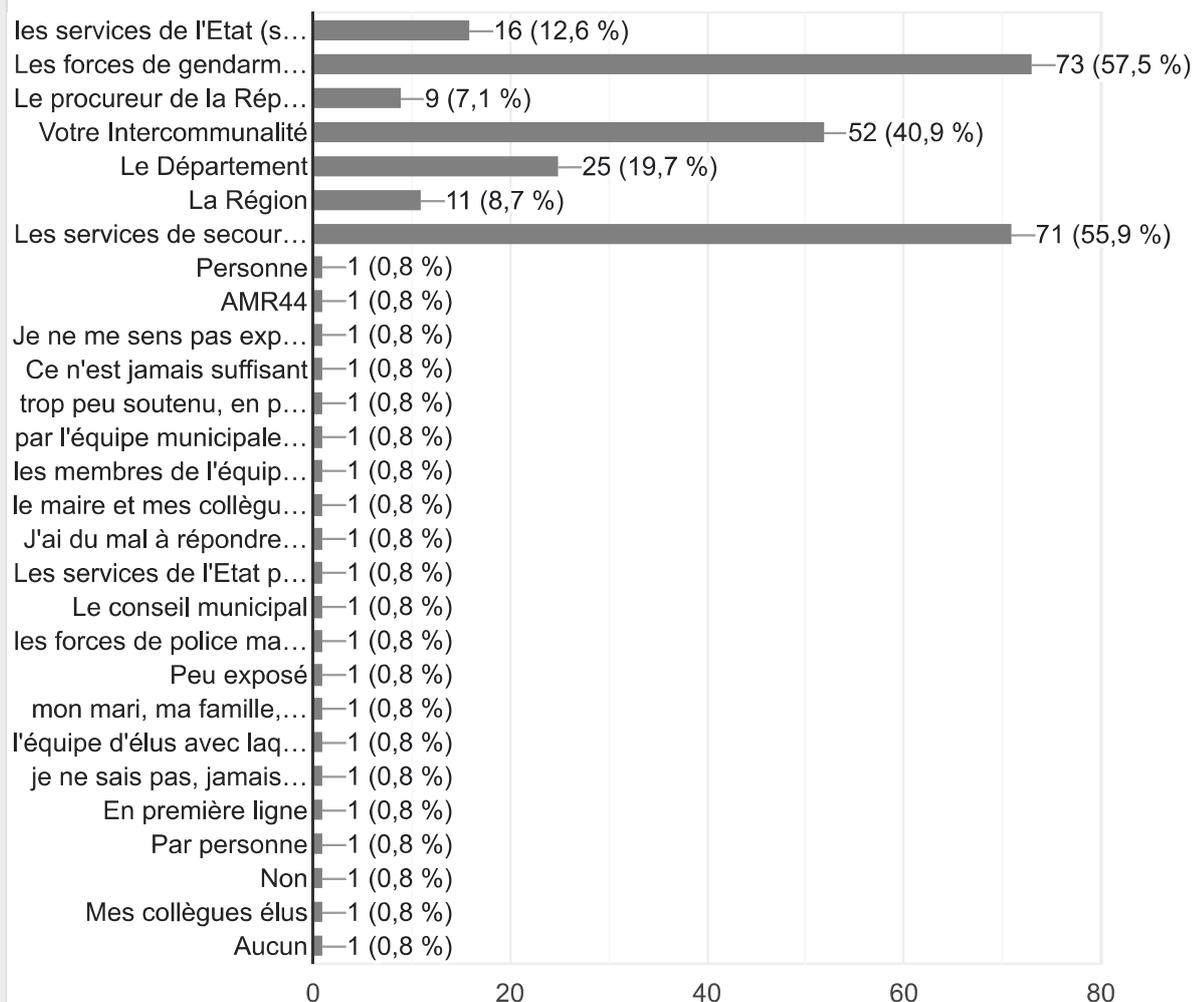
Les protections liées à votre mandat



Vous vous sentez suffisamment soutenu et protégé par :

 Copier

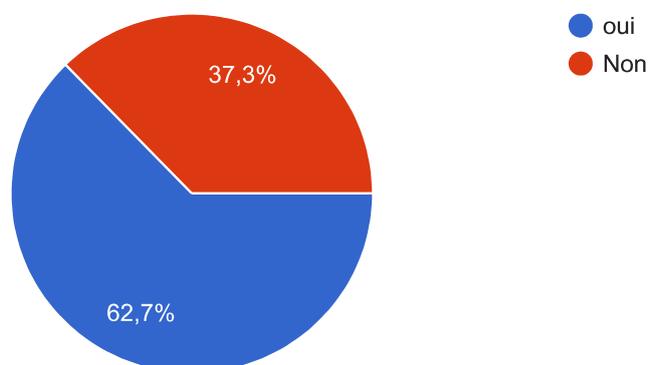
127 réponses



Avez-vous rencontré des difficultés pendant votre mandat ?

 Copier

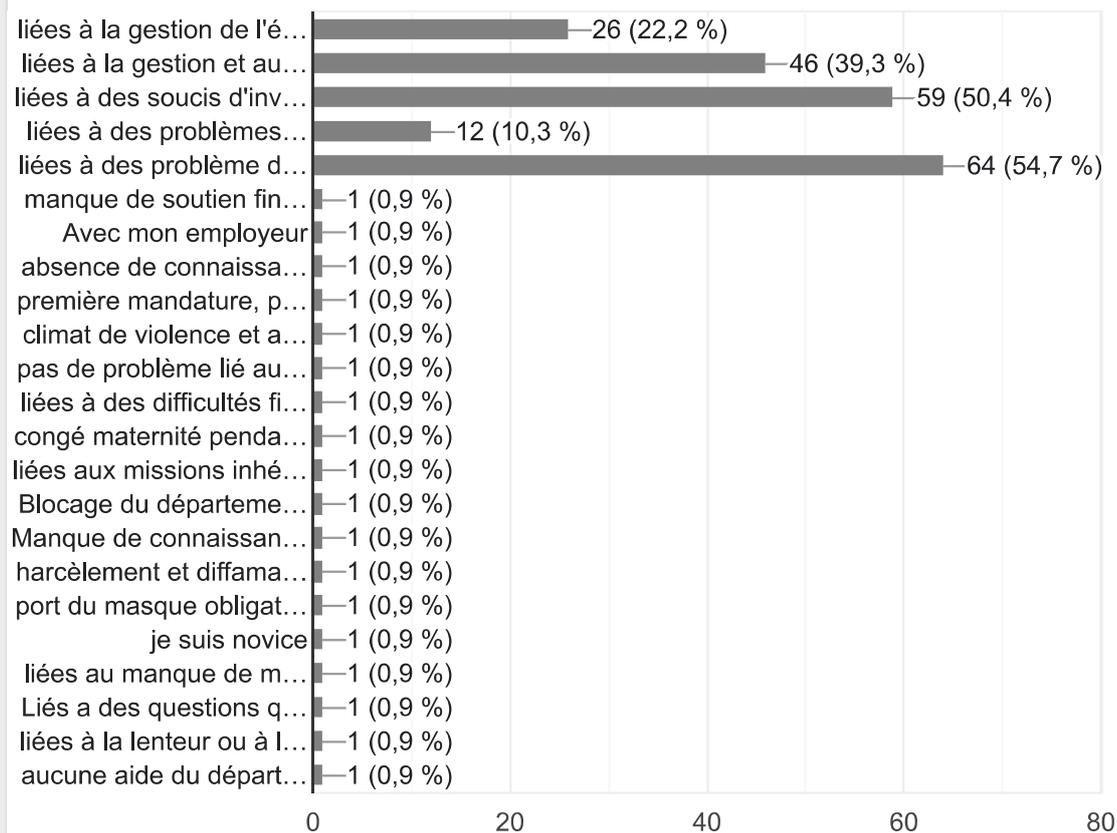
161 réponses



De quelle origine provenaient ces difficultés ?

 Copier

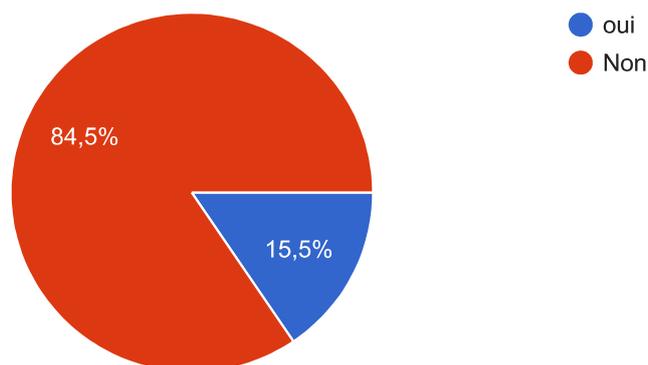
117 réponses



Avez-vous eu une procédure judiciaire pendant votre mandat ?

 Copier

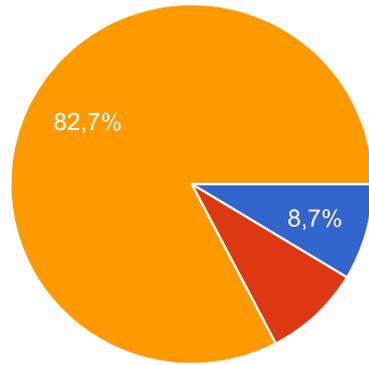
161 réponses



Cette procédure judiciaire est-elle arrivée à son terme

[Copier](#)

150 réponses

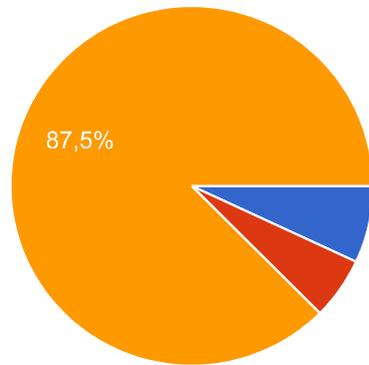


- oui
- Non
- non concerné

Etes-vous satisfait du résultat de cette procédure judiciaire

[Copier](#)

144 réponses

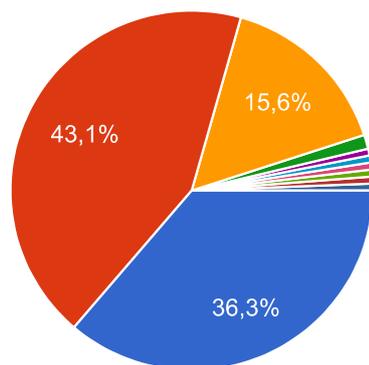


- oui
- Non
- non concerné

En terme de santé mentale pour supporter votre charge d'élú, diriez-vous qu'elle est ?

[Copier](#)

160 réponses



- acceptable
- supportable
- trop forte
- ingérable
- Beaucoup trop forte
- pas de responsabilité au sein...
- La charge d'élú est supportab...
- Très forte

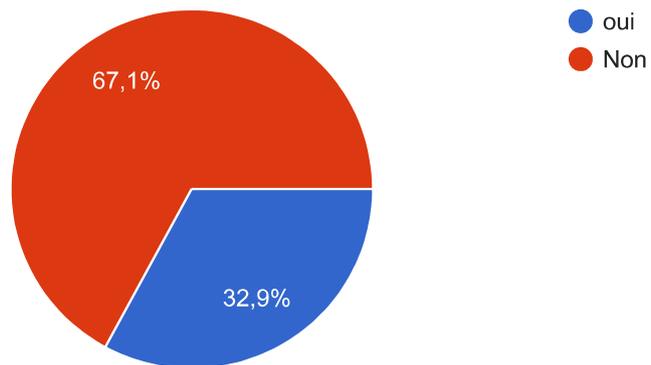
▲ 1/2 ▼



Faîtes-vous des insomnies liées à votre charge d' élu ?

 Copier

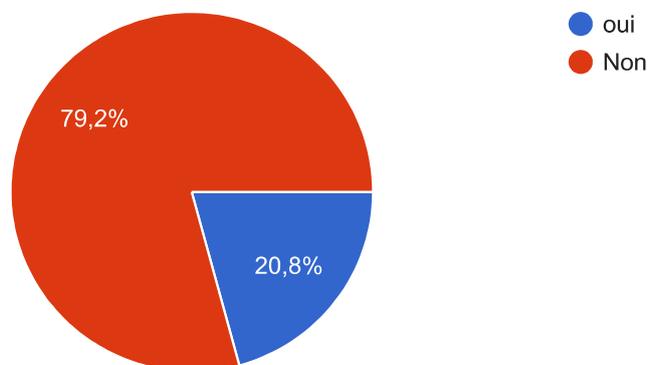
161 réponses



Si vous avez un employeur, rencontrez-vous des difficultés avec lui pour mener à bien votre charge d' élu ?

 Copier

130 réponses



En cas de réponse positive, pouvez-vous préciser ?

30 réponses

non pas en disponibilité mais perte salariale

difficultés pour poser des heures

La disponibilité est très compliquée. Pourquoi ne pas bénéficier de crédit d'heures comme pour les représentants du personnel. Sans incidence sur les jours de congés, prime au temps de présence...

pas de temps libéré pour effectuer les tâches communales

Une évolution professionnelle stoppée nette.

refus aménagement horaire

Demande d'absence ou de départ anticipé avant la fin du temps de travail.

je travaille en école primaire, impossible de m'absenter de mon travail

mon entreprise me demande de choisir pour être soit à 100% sur mon mandat ou 100% sur mon poste de travail

difficultés à se rendre disponible pour les réunions en journée

Ma fonction d'élu ne doit pas impacter mon temps de travail donc rdv mairie le midi, ...

J'aimerais m'impliquer davantage mais je fais en fonction de mon temps disponible

Il est difficile de s'absenter en journée lorsqu'on travaille dans une TPME

mes horaires ne peuvent pas s'adapter aux horaires des diverses réunions même en soirée

Absences pour certaines réunions professionnelles, malgré une réelle prise en compte de ma hiérarchie de mon emploi du temps

Je ne suis pas remplacée pour la charge de mon travail

pas de décharge possible ce qui est un point négatif, la plupart des réunions sont en journée, pour les points décisionnaires

Non concernée

C'est pour cette raison que j'ai démissionné pour mener à bien ce mandat

Ne considère pas que cela puisse prendre du temps sur ma journée de travail



En cas d'imprévus et en terme de réunions dans la journée

Je n'ai pas informé mon employeur et je ne ferai pas passer mon mandat avant mon travail

je ne peux pas me libérer du temps car je travaille dans le commerce

Difficulté pour l'acceptation des heures de délégation même avec la loi avec nous. Réflexion fréquente : c'est ton choix d'être élue mais pas celui de l'entreprise.

Dans un emploi à 100%, il est impossible de répondre présent en journée aux multiples sollicitations et réunions

Je n'ai pas la possibilité d'avoir des horaires aménagées pour remplir ma fonction d'adjoint.

Difficile de se rendre disponible pour l'exercice du mandat.

pas de soucis particulier, mais il se fiche que j'ai un mandat ou non, mon travail d'adjoint doit se faire sur mon temps libre.

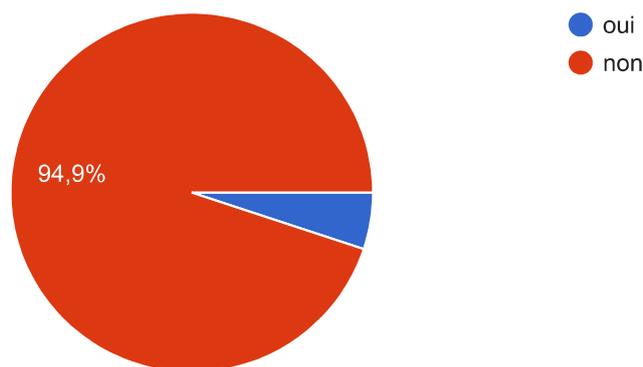
gestion du planning

Pas assez de CA ou de RTT par le Ministère de l'Intérieur pour faire le mandat

Avez-vous envisagé de faire une VAE (Validation des Acquis de L'Expérience), une formation type Diplôme d'établissement Ruralité et mandat communal (DERUMAC) ou de passer un concours pour vous repositionner professionnellement à la fin de votre mandat ?

 Copier

157 réponses

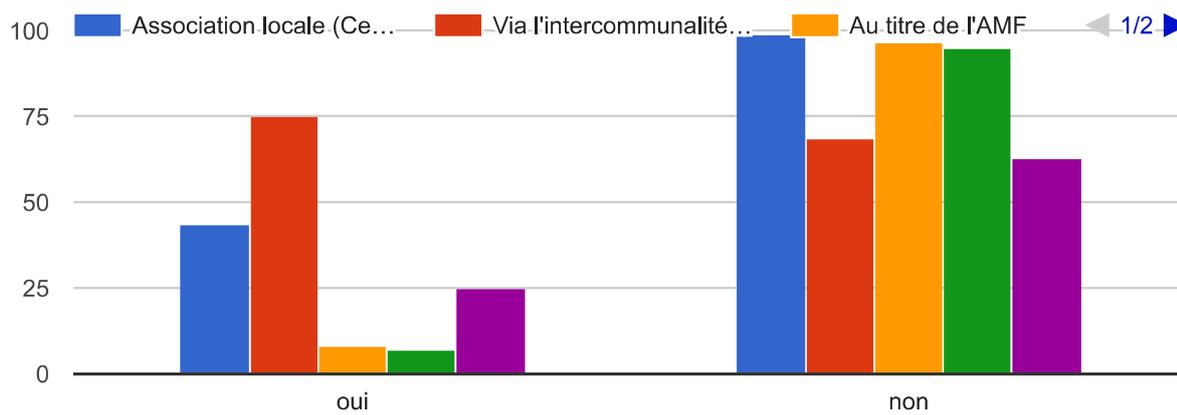


Implication sur les représentations extérieures



Avez-vous des mandats extérieurs liés à votre charge d'élus ?

 Copier



Dans le cas d'une réponse négative, pouvez-vous préciser pourquoi ?

52 réponses

pas le temps

Pas le temps

amf a une portée politique

Représentation de la commune ou Conseil d'administration ou délégué communautaire

Mandat récent sans expérience d' élu avant, 100% de temps consacré aux charges communales et intercommunalité

Manque du temps nécessaire

Pas assez de temps

Pas le temps de plus m'investir

Je ne souhaite pas m'impliquer plus.

Je suis pour le mandat unique car déjà le mandat de Maire est très prenant et il faut savoir délégué aux autres élus aussi compétent

Pas de temps entre l'emploi salarié et le mandat d'adjoint

Je ne connais pas les abréviations

ce sont les adjoints qui ont ces mandats

Pas de souhait particulier

Je suis conseiller de fin de liste avec un engagement minime. Je suis juste impliqué dans la gestion des milieux aquatiques de ma comcom.

Pas de temps

Autres charges non liées à mon mandat

Pas assez de temps pour bien remplir mon rôle d' élu et ma vie personnel

par volonté personnelle d'être représentatif sur la commune

Pas de propositions

Manque de temps



Pas le temps

La charge d'adjoint est suffisamment prenante pour ne pas être investi ailleurs.

pas assez de temps pour assurer ces autres missions

Je ne souhaite pas assumer des charges supplémentaires.

pas le temps nécessaire en plus du travail et de la vie de famille

Non sollicité

le mandat de maire suffit

4ème mandat : donc pour ce dernier, pas de délégation autre contrairement à avant

manque de temps entre vie pro et vie de famille

Pas suffisamment de temps, et volonté de ne pas me disperser

Pas le temps

Manque de temps, vie familiale

pas assez de temps

Non concernée

je me limite à une action communale et intercommunale

Pas le temps. Je suis mère célibataire et aussi engagée dans des associations et collectifs en plus de mon mandat.

Il n'y a déjà pas assez de temps pour essayer de bien gérer s

certains mandats sont occupés par d'autres élus.

Manque de temps entre le travail et le mandat d'adjointe

je ne me sent pas la possibilité de m'investir plus.

Déjà très occupé

Je suis engagée dans une association mais pas avec un mandat

Disponibilité

Pas le temps de m'investir dans autre choses en plus de mon travail et la vie de famille



Je ne sais pas

Car je travaille à côté et je suis aussi bénévole dans les associations de la commune

j'ai un travail et une vie de famille assez prenants

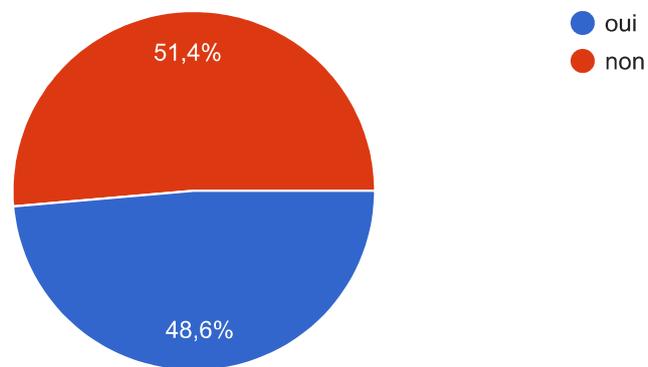
Je suis mère célibataire, vétérinaire libérale et engagée dans les associations locales : c'est assez ;))

Crainte de conflits d'intérêt du fait de mon statut pro

Selon vous, avez-vous les conditions matérielles (temps dégagé et remboursement des frais) liées à ce mandat ?

 Copier

146 réponses



Dans le cas d'une réponse négative, pouvez-vous préciser pourquoi ?

54 réponses

manque d'heures et coûts de déplacements non remboursés

Exemple j'ai dû m'acheter un nouveau PC et une imprimante et un smartphone. Ce sont également nos propres forfaits téléphoniques et internet.

Je ne demande pas de remboursement de frais

Je ne me fais rien rembourser mon indemnité de 1300 euros nets me sert à cela ,car j'ai fait le choix de donner une petite renumération à tous les conseillers en partageant l'enveloppe impartie

A mon échelle, je n'ai pas l'utilité de me dégager autant de temps

Non concerne

temps et indemnités insuffisants

beaucoup plus d'heure passer pour le mandat

Un temps plein est nécessaire.

Je prends sur RTT

Pas au courant.

Il me faut beaucoup plus j estime mon temps de travail pour la mairie entre 24 et 35 h par mois

Pas assez de temps

Pas les moyens de répondre à toutes les sollicitations, réunions et informations, trop de loudeurs administratives et réglementaires ou mêmes les services concernés ne maitrisent pas les choses ou se contredisent

aucun temps dégagé et aucune indemnité

la charge de travail d'une petite commune necessite au moins un 70% de temps voir un plein temps

la charge de nos petites communes est trop importante depuis quelques années

le nombre d'heures est suffisant mais il n'est pas indemnisé à la hauteur de la perte.

Dans mon cas de délégué, seulement 3h par mois si l'employeur est d'accord ! Il nous faut plus de temps (statut délégué non pris en compte) et non refusable par l'employeur (avec un justificatif si nécessaire)



non concernée, auto entrepreneur

je n'ai pas compris la question

Sujet non abordé avec mon employeur

Je n'ai jamais utilisé le crédit d'heures, je m'arrange pour mettre toutes mes réunions en dehors de mon temps de travail (je suis enseignant, cela aide car le temps de présence sur mon lieu de travail est limité, et celui en dehors est modulable le soir, les week-ends)

pas de frais kilométrique

idem que plus haut : difficile de s'absenter lorsqu'on travaille dans une TPME ou PME...

Les remboursements liés aux formations ne couvrent pas les pertes des salaires = dissuasif

impossible a mettre en oeuvre

J'ai un crédit d'heures de 70 heures par trimestre que je prends intégralement. J'estime que le travail nécessité par mon mandat d'adjoint s'évalue à un mi-temps. En définitive, la majorité du temps consacré à mon mandat municipal est effectuée sur du temps personnel (soirées, week-end et parfois congés). Il y a parfois le sentiment qu'il n'y a pas de place pour la déconnexion...

Complicé de demander à l'Education nationale, mon employeur, de me libérer du temps...

Pas de remboursement de frais..

baisse de salaire plus importante que les indemnités

Je n'ai pas de remboursement de frais.

Je n'ai aucun temps dégagé ni aucun remboursement de frais ou compensation. Tout est bénévole et s'ajoute à ma vie privée.

Insuffisance de temps déjà pour la gestion de la commune

Impossible de diminuer plus mon temps de travail déjà réduit à 60% d'un temps plein

Je perçois une indemnité en tant qu'adjointe mais pas en tant qu'élue communautaire. Je fais donc du bénévolat à 70% du temps que je consacre à l'ensemble des missions, mandats qui me sont confiés.

Perte de salaire si je prends ces heures pour le mandat. je limite donc le plus possible

dans mon cas (retraité) cela va bien ,mais pour une personne salariée c'est trop peu.

Si on considère que l'indemnité est là pour couvrir les frais du coup oui.



beaucoup de déplacement en réunion ou prospection (je m'occupe du volet culturel) qui entraînent des frais de déplacement

Conseillère municipale totalement bénévole sur mon temps libre. J'aurais aimé participer plus, organiser des événements notamment pour faire participer les citoyens dans notre commune mais je n'en ai pas le temps et les décisions sont toutes prises par le maire et les adjoints qui ont plus de temps à consacrer à la gestion de la mairie. Je me sens donc un peu inutile.

financièrement oui mais je n'ai pas assez de temps

Pas la connaissance de ces indemnités

J'ai dû passer à temps partiel en raison de la difficulté de pouvoir positionner le crédit d'heures selon mes besoins.

Renforcer ces conditions n'améliorera pas le cadre d'exercice de mon mandat

Je ne peux pas être absent de mon travail

Car le temps dégagés oui mais aucune indemnité

C'est mal vu de poser des heures au travail pour l'exercice du mandat.

pas assez de temps, ni de matériel

je ne connaissais pas ce dispositif. Mais le montant de remboursement est insuffisant pour compenser la perte de salaire.

Perte sur la prime de participation calculer sur le temps de travail

En tant qu'indépendante, parfois difficile de jongler entre son emploi du temps et le timing de la commune

À ce jour je prends sur mes congés et récup pour éviter une perte de salaire et je vois que ce système a ses limites

Etant fonctionnaire, le Ministère de l'Intérieur ne donne pas assez de disponibilité

Un grand merci pour votre participation !

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. [Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Règles de confidentialité](#)

Google Forms



